



# Il était une fois...

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE

2<sup>ème</sup> trimestre / année scolaire 2001/2002

## numéro 7



## Dossier : Les bibliothèques

### Edito

Ce n'est pas parce que l'on sait lire que l'on aime lire. Cette dichotomie entre technique et pratique, nos bénévoles la rencontrent chaque jour sur le terrain. Et c'est en éveillant tant la curiosité que le plaisir de la lecture qu'ils vont permettre aux enfants de franchir le pas de la lecture utile vers la lecture comme moyen d'ouverture aux autres et au monde. En faisant cela, par cette passerelle jetée entre les plus jeunes et les aînés, ils surplombent la société en lui renvoyant sa propre interrogation sur le rôle de la lecture.

A l'heure où tout doit être compté, rentabilisé, payé, soldé, quelle est la place de la lecture, et encore plus de la lecture-plaisir ? Pourtant, à l'écart des tentatives de marchandisation du savoir et de l'école il reste un lieu encore préservé, même s'il n'a su résister à ce recul

historique qu'est la ré-installation du droit de prêt. Protégées de l'agitation extérieure —c'est particulièrement sensible dans les grandes agglomérations où dès que l'on y pénètre le calme intérieur contraste avec le brouhaha de la rue— les bibliothèques sont pour nous un partenaire fondamental. Et si depuis le début, notamment sous l'impulsion de l'écrivain Daniel Pennac, nous insistons sur l'importance qu'il y a à sensibiliser et familiariser les enfants avec ces lieux magiques, on ne peut que se féliciter des nombreuses collaborations que l'on voit se nouer un peu partout en France. Car, là aussi, une fois la porte franchie pour la première fois, c'est un acquis pour toute la vie.

*Pascal Guénée*  
Président de l'Association Lire et faire lire

### Sommaire

Echos

Partenaires  
France Télécom

Coup de coeur  
La bataille de la lecture

Temps fort  
12000 BD pour les écoliers

Dossier central  
Les bibliothèques

Zoom en régions  
Le Maine et Loire / Le Calvados  
Le Haut Rhin

En train de lire 2001 / Agenda

Portrait  
Les soeurs Cohen, bénévoles

*Il était une fois...* est le bulletin de l'association Lire et faire lire

Bureau national : 16, bd Jules Ferry, 75011 Paris - Tél : 01 43 14 39 43 - www.lireetafairelire.org - Numéro d'appel national : 0 825 832 833  
Président : Pascal Guénée - Trésorier : Eric Favéy - Secrétaire : Marcel Fresse - Coordinatrice : Géraldine Clerc - Assistantes : Mélanie Gatt - Julie Walk - Conception : Géraldine Clerc - Impression : Caractere à Aurillac - Tirage : 15 000 exemplaires - ISSN en cours.

Musée du  
Louvre

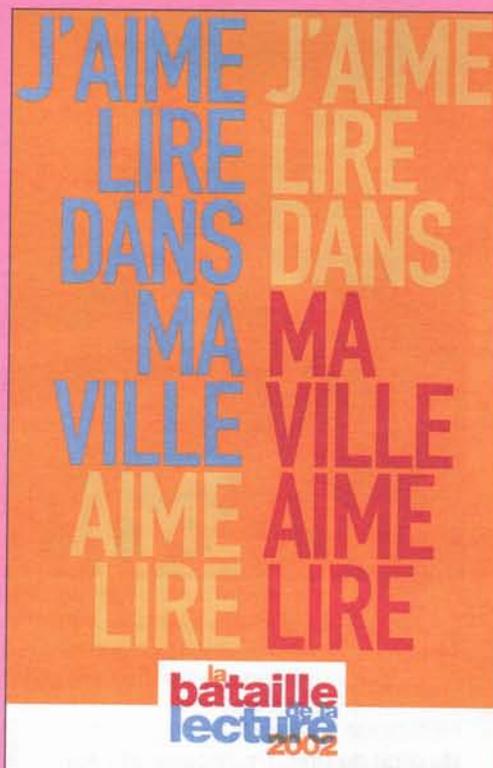
LOUVRE

L'association Lire et faire lire et le Musée du Louvre ont souhaité s'engager dans une démarche innovante de sensibilisation des enfants du cycle 2 à la lecture d'oeuvres d'art. Les tableaux et les oeuvres d'art en général, tout comme les livres «racontent» la vie d'hier et d'aujourd'hui. Ils contribuent à donner aux enfants des clés pour comprendre et regarder autrement le monde dans sa diversité, appréhender les enjeux de la création. Convaincus que les approches artistiques sont essentielles à la construction des citoyens de demain, l'association Lire et faire lire et le Musée du Louvre, souhaitent, à travers cette démarche expérimentale, participer à l'éveil du regard des enfants d'aujourd'hui. Cette opération s'intitule pour l'année 2001/2002 «Des tableaux à livre ouvert». Elle concerne pour le moment trente retraités bénévoles parisiens et dix écoles. A suivre...

Réunions  
régionales

Comme l'année dernière, un cycle de réunions régionales destiné au réseau Lire et faire lire (FOL et UDAF) est organisé entre février et mars 2002. Cette année, ces journées d'échanges et de réflexion collective auront pour thématique «la sensibilisation/formation des bénévoles». Elles ont pour objectif de préparer à la mise en place départementale ou locale de projets de formation en direction des bénévoles engagés dans l'action Lire et faire lire. Trois axes de formation seront abordés : connaissance de la littérature de jeunesse, relations avec les enfants-psychologie de l'enfant, lecture à voix haute. Ces rencontres régionales se dérou-

## Notre coup de coeur La bataille de la lecture 2002



### Grand concours de reportages

#### J'aime Lire dans ma ville

La Bataille de la Lecture est une opération organisée par Savoir Livre en partenariat avec l'Association des Maires de France, le Syndicat national de l'Édition, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication et le Sénat.

Elle propose à des groupes d'enfants de 6 à 12 ans dans une commune de France métropolitaine ou de Dom-Tom de réaliser un reportage sur le thème " J'aime lire dans ma ville ".

Ce concours a pour but de valoriser la lecture et le livre à travers des rencontres avec leurs différents acteurs. Les enfants travailleront sous la conduite d'un adulte dans le cadre d'une classe élémentaire, d'une bibliothèque municipale, dans un centre culturel ou dans tout autre lieu associatif intéressé par la lecture.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire auprès de Savoir Livre :

Par fax : 01 40 46 69 89

Par courrier électronique : [contact@savoir-livre.asso.fr](mailto:contact@savoir-livre.asso.fr)

Par internet : [www.labatailledelalecture.org](http://www.labatailledelalecture.org)

leront à Bordeaux le 6 février 2002, à Saint Briec le 8 février 2002, à Nancy le 28 février 2002, à Valence le 19 mars et à Paris le 21 mars.

Naissance  
d'une  
nouvelle  
association  
Lire et faire  
lire

Devant l'ampleur toujours croissante de l'opération Lire et faire lire, l'UDAF et la FOL de Côte d'Or ont décidé de créer une association départementale «Lire et faire lire». Cette association devrait permettre d'organiser et de développer le réseau local et faciliter l'obtention d'éventuelles subventions nécessaires à l'extension du programme. L'assemblée générale constitutive s'est déroulée le mercredi 21 novembre à la FNAC de Dijon. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Madame Christiane Chatignoux a été élue présidente.

Rembourse-  
ment  
de frais des  
bénévoles

L'article 41 de la loi du 6 juillet 2000 a instauré une réduction d'impôt pour les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole associative quelle qu'elle soit lorsque ces frais ne font pas l'objet d'un remboursement. Une nouvelle instruction du 29 octobre 2001 précise les nouvelles conditions de prise en compte des frais de déplacement. Elle permettra, en outre, à de nombreux bénévoles de tirer pleinement profit du relèvement, de 6 à 10 % du revenu imposable, du plafond des dons retenu pour le calcul de la réduction d'impôt, prévu par le projet de loi de finances pour 2002. Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports

### Fondation France Télécom

Depuis le lancement de Lire et faire lire en octobre 1999, la Fondation France Télécom est partenaire du programme. Un soutien indispensable, au coeur du dispositif, qui permet aux écoles et aux bénévoles de se faire connaître grâce à la mise à disposition du numéro d'appel national : le 0 825 832 833.

Rencontre avec Anne Pawloff, Secrétaire Générale de la Fondation.



Intervention de Anne Pawloff lors de la journée de bilan national le 22 juin dernier

**La Fondation France Télécom a été créée en 1987. Quels sont ses domaines d'intervention ?**

Depuis 1987, la Fondation France Télécom soutient l'art vocal dans les répertoires de musique sacrée, d'opéra, de jazz... Nous encourageons la formation et les débuts de jeunes chanteurs. Nous soutenons des ensembles vocaux, des saisons musicales, des festivals, des productions lyriques, des groupes de jazz, des ateliers musicaux pour les jeunes artistes et des actions pédagogiques pour le jeune public.

Depuis 1991, nous apportons notre soutien aux personnes autistes et à ceux qui les entourent. Nous participons au finan-

cement de la recherche médicale et de la formation des professionnels ainsi qu'à la création et au développement des structures d'accueil spécialisées. Avec les associations, les familles et les bénévoles de France Télécom, notre Fondation se mobilise pour aider ceux qui vivent l'autisme au quotidien.

Depuis 2001, notre Fondation s'engage dans le net solidaire. Nous soutenons des projets d'usages sociaux d'Internet pour favoriser la création de liens là où ils manquent pour des raisons d'exclusion sociale, économique ou culturelle, d'écarts de génération, ou de distances géographiques.

**Pour quelles raisons avez-vous accepté de soutenir Lire et faire lire ?**

France Télécom est tout simplement heureux d'être partenaire d'un programme motivant d'ouverture à la lecture qui rapproche les générations.

**Comment soutenez-vous Lire et faire lire ?**

France Télécom met à disposition le 0 825 832 833, un n° Indigo d'appel national. Le système permet de diriger automatiquement les appels vers les standards départementaux de la Ligue française de l'enseignement ou de l'Union nationale des associations familiales, chargées de mettre en contact les écoles et les bénévoles participants.

### Lire et faire lire en France (situation en janvier 2002)



**87** départements  
(dont la Martinique et la Guadeloupe)

**4000** bénévoles

plus de **2000** écoles

*Je vous adresse ce courrier pour vous confirmer la réception de colis contenant les ouvrages destinés à notre bibliothèque scolaire. Au nom de tous mes collègues et des enfants, vous vous en remercieront vivement: ces BD ont remporté un vif succès dès leur mise à disposition.*

*Je tiens aussi à vous transmettre l'expression de notre entière satisfaction concernant l'action des bénévoles de votre association très enrichissante pour nos élèves souvent issus de milieux défavorisés. Le travail de ces personnes a inscrit profondément dans les âmes de notre Projet d'école qui pour la maîtrise des langues et la réussite de tous les enfants. Le bilan annuel dressé en fin d'année scolaire 2000-2001 a été avéré très élogieux sur ce point.*

*Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.*

Le Directeur  
Serge Ricou

# 12000 BD pour les écoliers

Je tenais à vous remercier pour les cinq albums de bandes dessinées qui nous sont parvenus.

L'an passé, une personne intervenait deux soirs par semaine dans le cadre des activités hors temps scolaire. Et depuis la rentrée, ce sont trois personnes qui se sont proposées pour intervenir quatre soirs par semaines, ce qui semble convenir tout à fait aux enfants des classes de CP et CE1.

Je suis persuadé de l'intérêt d'une telle initiative. J'ai le plaisir de constater que notre bibliothèque est un véritable pôle d'attraction pour les enfants de l'école.

*Tintin, Yakari, Max et Lili, Lucky Luke, Cédric... Les héros de bande dessinée sont entrés, en décembre, dans les bibliothèques des 2000 écoles engagées dans Lire et faire lire. Ce cadeau de fin d'année a été rendu possible grâce au concours d'Albert Uderzo, le père d'Astérix, et une quarantaine d'auteurs de bandes dessinées.*



De gauche à droite : Patrick Gaumer, Dominique de Saint Mars, Pascal Guénéé, Claude de Saint Vincent et Alexandre Jardin

Grâce au soutien des éditeurs qui ont accepté d'accorder des réductions sensibles, près de 12000 bandes dessinées ont ainsi été offertes début décembre. Chaque école a reçu un lot composé de cinq albums, pour le plus grand plaisir des petits et des grands...

\* Membres du comité de pilotage : Bernard de Choisy, représentant les Editions Albert René, Patrick Gaumer, auteur du " Dictionnaire mondial de la Bande Dessinée ", Marie Pierre Larrivé, journaliste AFP, service Education et BD Pascal Guénéé, président de Lire et faire lire, Géraldine Clerc, coordinatrice de Lire et faire lire, Maryse Bourgeois-Poulin, directrice du Festival BD Boum, FOL 41, représentant la Ligue de l'Enseignement, Mariette Cabié, UDAF 74, représentant l'UNAF

Les élèves, leurs parents et l'équipe pédagogique ont le plaisir de vous remercier pour le geste de votre association.

Cette dotation va permettre de renforcer encore le lien existant entre les enfants et le livre, lien que l'intervention hebdomadaire de votre adhérent a considérablement transformé.

Désireux de poursuivre ce programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance des sentiments respectueux de l'ensemble de la communauté éducative.

Bénéficiaire d'une importante vente aux enchères de dessins originaux d'auteurs de bande dessinée (voir bulletin de liaison n°5), Lire et faire lire a décidé de dédier les fruits de cette vente à l'achat d'albums destinés à alimenter les fonds des bibliothèques des 2000 écoles qui participent au programme.

Un comité de pilotage\* s'est réuni le 4 octobre afin de choisir les albums offerts aux écoles, sélectionnant vingt titres appropriés à l'âge des lecteurs, aussi bien des grands classiques que des albums récents jouant sur l'aventure, l'humour, la fantaisie ou même le sociétal (voir encadré).

L'opération a été lancée à l'occasion du Salon du Livre de jeunesse de Montreuil le 30 novembre dernier. Un débat a été organisé à cette occasion sur la «place de la bande dessinée dans le monde du livre» avec Pascal Guénéé, président de l'association Lire et faire lire, Alexandre Jardin, écrivain et co-fondateur de l'association, Dominique de Saint Mars, auteur et directrice de la collection " Max et Lili ", Patrick Gaumer, auteur du Dictionnaire mondial de la bande dessinée et Claude de Saint Vincent, président du groupe bande dessinée au Syndicat national de l'édition.

Chaque école a reçu un lot composé de cinq albums et choisi parmi les catégories suivantes :

**Grand héros :** *Tintin au Tibet*, HERGE, éditions Casterman / *Astérix Légionnaire*, René GOSCINNY et Albert UDERZO, éditions Hachette / *La Schtroumpfette*, Yvan DELPORTE et PEYO, éditions Dupuis / *Faut rigoler*, (Boule et Bill n°23), ROBA, éditions Dargaud / *Nitroglycérine*, MORRIS, (Lucky Luke), éditions Dargaud. **Classique :** *Yakari et Grand-Aigle*, DERIB, éditions Le Lombard / *La pyramide noire*, (Papyrus T. 10), DE GIETER, éditions Dupuis / *Quelle mouche le pique ?*, (Cédric T. 10) ; Raoul CAUVIN et LAUDEEC, éditions Dupuis / *Le nid des Marsupilamis*, (Spirou et Fantasio T. 12), éditions Dupuis. **Social :** *Lili se fait toujours gronder*, (Max et Lili n°48), D. DE SAINT MARS et S. BLOCH, éditions Calligram / *Petites Histoires Courtes*, (Le cadet des Soupéard), CORBEYRAN et Olivier BERLION, éditions Dargaud / *Tranche de quartier*, (Ludo T.1), Denis LAPIERE, Pierre BAILLY et Vincent MATHY, éditions Dupuis / *Andrélephant*, (Les enfants terribles T.2), éditions Casterman. **Imaginaire/fantaisie :** *L'arbre Magique*, (Toto T1), Eric OMOND et YOANN, éditions Delcourt / *Barsacane le dragon*, (Victor T.2), Jean-Luc LOYER, éditions Delcourt / *La rhino de Barbutin vert*, (Les Barbutins), Irène COLAS et Franck LE GALL, éditions Delcourt / *Docteur Poche et le Père Noël*, Marc WASTERLAIN, éditions Casterman. **Découverte :** *La lutte des classes*, (l'élève Ducobu T. 4), ZIDROU et GODI, éditions Le Lombard / *Le Serment d'amitié*, (Jojo T. 6), André GEERTS, éditions Dupuis / *Baraka, la cata*, (Choco), ZIDROU et DE BRAB, éditions Casterman / *Un train d'enfer*, (Marion Duval T.6), Yvan POMMAUX, éditions Bayard / *Bon Millénaire m'sieur Lubertu*, (Moustic), MOSKI, éditions Dargaud.

# Les bibliothèques

Dossier réalisé par Stéphane Fattoretto et Géraldine Clerc

*A l'heure où le programme Lire et faire lire gagne l'ensemble du territoire (aujourd'hui 87 départements sont engagés dans l'action), les partenariats se multiplient avec le réseau des bibliothèques. Une enquête nationale réalisée en juillet 2001 montrait que plus d'un tiers des départements avaient mis en place de telles actions. Du service d'accueil au relais d'information, en passant par la sensibilisation à la littérature de jeunesse et le prêt de livres, les bibliothèques sont des partenaires privilégiés pour le programme Lire et faire lire.*

La nécessité d'animer les livres et la lecture auprès des enfants est née en même temps que la littérature de jeunesse prenait son essor il y a plus de trente ans, au moment où ce volet de la littérature générale trouvait, sinon ses lettres de noblesse, du moins son autonomie et sa maturité. Il a fallu le volontarisme des mouvements d'éducation populaire pour que soient valorisés les écrivains pour la jeunesse et les éditeurs qui osaient la publication de livres qui émerveillaient et interrogeaient leurs lecteurs. Dans le même temps, les bibliothèques ont développé des secteurs jeunesse non plus relégués dans les arrière-boutiques, mais valorisés, vivants, riches de la variété de la production proposée aux enfants.

La lecture ne va pas de soi, découvrir la richesse d'une illustration, d'un texte demande un effort de médiation que les bibliothécaires accomplissent avec un remarquable professionnalisme, une curiosité aiguisée et souvent beaucoup d'audace.

Le programme Lire et faire lire ne peut se concevoir localement qu'avec le concours éclairé des bibliothécaires, véritables professionnels du livre qui savent parler littérature avec enthousiasme, et sont à même de conseiller les lecteurs bénévoles du programme.

Beaucoup de bibliothèques sont de réels lieux de vie où les enfants découvrent une étonnante richesse éditoriale et vont, avec leurs amis, leurs parents à la rencontre de livres dont la fréquentation conditionne, on le sait bien, leur attitude future vis à vis de la lecture.

Belle responsabilité que les bibliothécaires prennent avec un plaisir communicatif et dont Lire et faire lire peut profiter.

*Gérard David,  
Chargé de mission culture à la  
Ligue de l'Enseignement*

## Sommaire du dossier

Les bibliothèques : de l'origine à nos jours

Les bibliothèques : des partenaires privilégiés

Les bibliothèques et la formation des bénévoles



© Fabrice Boullay

## L'extraordinaire aventure des bibliothèques : de l'origine à nos jours

Dès l'apparition de l'écriture, on s'efforça dans toutes les civilisations de conserver certains documents écrits. Puis on apprit à mettre à part les livres dans des bibliothèques proprement dites, instruments de cumulation, mais aussi de sacralisation des savoirs. Ce sont les ancêtres des établissements de conservation chargés d'assurer la survie des patrimoines nationaux. Parallèlement, des communautés, le plus souvent religieuses à l'origine, se dotèrent de fonds destinés à favoriser les études. Dès lors des initiatives se multiplièrent pour favoriser la diffusion de la culture livresque : ce fut le point de départ des bibliothèques de lecture publique.

### De l'antiquité à nos jours

La culture livresque est concentrée dans les bibliothèques des cathédrales et des abbayes. Ces collections, qui dépassent rarement les deux cents volumes, comprennent, à côté des livres liturgiques, des œuvres des Pères de l'Église ainsi que des textes antiques jugés nécessaires à la maîtrise de la langue latine, la connaissance du dogme et la pratique du culte. Petit à petit, les bibliothèques quittent les établissements religieux pour s'établir dans une salle spéciale et des bibliothèques d'étude s'organisent dans les collèges. La plus importante d'entre celles-ci, celle de la Sorbonne, compte mille sept cent vingt volumes en 1332, répartis entre une section d'"usuels" à consulter sur place, et une réserve destinée au prêt. Les progrès de l'écrit dans les milieux laïques et l'essor des littératures nationales entraînent l'apparition d'un nouveau type de collections. En France, le roi Charles V, développant ce que l'on pourrait déjà appeler une véritable « politique culturelle », collectionne les textes en langue nationale et emploie des traducteurs à transcrire en français les œuvres les plus importantes de la culture cléricale. Il réunit ainsi quelque deux mille volumes.

Les livres commencent à se trouver répandus chez les particuliers à la fin du Moyen âge, et les collections de beaucoup d'établissements connurent au XVe siècle un accroissement considérable. Les rois de France créent, au début du XVI<sup>e</sup> siècle,

une Grande Bibliothèque à Blois. En 1537, François Ier institue la règle du Dépôt légal. Les cardinaux-ministres Richelieu et Mazarin, ainsi que le chancelier Séguier, soucieux d'asseoir leur prestige, recherchent les livres mais aussi les œuvres d'art. Désormais ceux-ci se trouvent alignés au long de somptueuses galeries. Là se retrouvent les écrivains liés au maître du lieu, qui contribuent à orienter l'opinion au sein de la république des lettres. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ces établissements commencent à s'entrouvrir aux lecteurs, donc à devenir "publics". Les grands magistrats, imitant cet exemple, constituent des bibliothèques dignes de leurs fonctions qui servent également de centres de documentation aux cours qu'ils président.

Lorsque Louis XIV prend le pouvoir, Colbert rétablit dans son lustre la Bibliothèque du roi. Il l'installe rue Vivienne et lui donne ses deux meilleurs bibliothécaires, dont Nicolas Clément, le père du "lettrage", système de classement suivant les lettres de l'alphabet à peine retouché de nos jours. Simultanément, le goût pour les imprimés anciens se développa partout en Europe et beaucoup de collections alors constituées servent de base à des établissements publics.

Un public élargi désire désormais accéder au livre. En Grande-Bretagne, les *book clubs* et les *reading societies* organisent de très nombreuses bibliothèques de prêt, et cette mode gagne les États-Unis. Les cafés londoniens proposent

désormais des gazettes, mais aussi des livres. En France, les libraires commencent à créer des cabinets de lecture.

À la suite de la mise à la disposition de la nation des biens du clergé (1789), l'ensemble des volumes saisis, devenus propriété de l'Etat, sont stockés dans des "dépôts littéraires". On décide alors de rédiger une bibliographie générale de la France, vaste inventaire de ses richesses livresques, et de réserver à une commission de spécialistes le soin de décider des ouvrages à éliminer. La Bibliothèque du roi, devenue Bibliothèque nationale, fut la principale bénéficiaire de l'affaire. En province, Bonaparte décide de se débarrasser de livres devenus encombrants en

Le terme même de *bibliothèque* est attesté pour la première fois en Grèce dans un texte de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Il n'est cependant question que de bibliothèques privées. En revanche, on vit apparaître à l'époque hellénistique de grandes bibliothèques créées par les successeurs d'Alexandre. La plus célèbre fut fondée par Ptolémée Sôter (322-283) dans l'enceinte du Musée, communauté de lettrés destinée à servir les Muses et conçue sur le modèle des communautés de philosophes grecs. Ces lettrés s'appliquèrent à y réunir toutes les productions écrites dignes de mémoire.

### Repères historiques



Antiquité



Moyen Age



L'époque moderne

Volonté de conserver les écrits. A la fin du règne de Constantin, on compte 24 bibliothèques publiques à Rome.

Par le double intermédiaire arabe et byzantin, l'Occident nourrit son éveil au XII<sup>e</sup> siècle. Les bibliothèques quittent de plus en plus les établissements religieux pour s'établir dans une salle spéciale. Des bibliothèques d'étude s'organisent dans les collèges, les collections royales et privées se multiplient.

Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, les établissements commencent à s'ouvrir aux lecteurs, donc à devenir « publics ». Le goût pour les imprimés se développe et beaucoup de collections alors constituées servent de base à des établissements publics.

les mettant à la disposition et sous la surveillance des municipalités (arrêté du 28 janvier 1803). Ces collections viennent donc s'ajouter à celles des quelques bibliothèques municipales déjà existantes et servent ailleurs à la création de nouveaux établissements. Une dizaine de millions de volumes sont ainsi amassés dans les collections publiques.

Longtemps, la lecture publique ne réussit cependant pas à se développer en France. Très différente est la situation des bibliothèques dans les pays anglo-saxons. Contrairement aux Français qui considèrent que ce qui concerne l'intérêt public relève de l'État, Britanniques et Américains ont recours avant tout aux dons des anciens élèves pour développer leurs bibliothèques universitaires et pratiquent une politique associative en matière de lecture publique. Parmi les principales étapes de cette création continue, mentionnons la constitution, au milieu du XIXe siècle, de réseaux de bibliothèques de lecture publique souvent financées par un impôt spécial. Soulignons aussi le nom de Melvil Dewey, directeur du *Library Journal* et bibliothécaire de l'université de Columbia, qui crée plusieurs écoles de bibliothécaires tournées vers le service public et met au point la fameuse classification qui porte son nom et se trouve aujourd'hui partout utilisée dans les bibliothèques de lecture publique (1876) – y compris en France. Dans ces conditions, l'accès aux rayons devient de règle aux États-Unis et en Grande-Bretagne dès le début du XXe siècle, et l'on prête couramment dès cette époque dans les grandes villes plus de deux livres par an et par habitant. Soit des performances qui ne commenceront à se trouver égalées en France que dans les années 1970.

## Aujourd'hui

Au lendemain de la guerre, la France se trouve dotée d'une autorité centralisatrice, la Direction des bibliothèques et de la lec-

ture publique dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Cette Direction profite du climat d'expansion pour développer des plans d'équipement et commencer à rattraper les retards. En 1975, le ministère de la Culture réclame le rattachement des bibliothèques de lecture publique. Les bibliothèques municipales et les bibliothèques centrales de prêt, puis la Bibliothèque nationale, sont dès lors

rattachées à la Direction du livre au sein du ministère de la Culture, tandis que les bibliothèques universitaires et celles des grands établissements restent gérées par l'Éducation nationale. Enfin, la politique de décentralisation marquée, à partir de 1985, une nouvelle étape.

Source : *Encyclopédie Universalis*

## Les bibliothèques de lecture publique

Depuis la fin de la dernière guerre, les bibliothèques publiques se sont multipliées et sont arrivées à constituer de véritables réseaux. En règle générale, la bibliothèque d'une ville est surtout le lieu où les adultes et les enfants viennent compléter leur culture en fonction de ce qu'il est convenu d'appeler en France le droit à la lecture, partie intégrante du droit à la culture inscrit dans la Constitution de 1947. Née dans les pays anglo-saxons et dans les nations du nord de l'Europe, tôt adoptée dans les pays de l'Est, cette conception de la lecture publique qui entraîne le libre accès du lecteur aux rayons est maintenant partout reconnue. Dans les années 70, à la suite d'initiatives pionnières et pour répondre à une demande quasi générale, les municipalités commencèrent à moderniser et à adapter leurs bibliothèques. Une nouvelle génération de bibliothécaires se sont mis à constituer des fonds de prêt, pratiquer des techniques d'animation culturelle et organiser des annexes de plus en plus vastes. Côté jeunesse, les sections enfantines se multiplièrent. Il est dorénavant loin le temps où l'Heure Joyeuse, première bibliothèque enfantine créée en 1924 à Paris, faisait figure d'expérience isolée !

### Quelques chiffres

**2886** bibliothèques municipales

**97** bibliothèques départementales de prêts

**6,6 millions** de lecteurs (dont 38,8 % d'enfants)

**155 173 286** prêts d'imprimés en un an (soit une moyenne de 23 imprimés prêts par inscrit)

Source : *Direction du Livre et de la Lecture (Statistiques 2000)*

## Les B.C.D.

Côté jeunesse, parallèlement à l'extension des sections dédiées à cette littérature dans les bibliothèques municipales, des C.D.I. (centres de documentation et d'information) se sont progressivement implantés dans les collèges et des B.C.D. (bibliothèques centres documentaires) dans les écoles primaires, nés des efforts conjugués de chercheurs en éducation, de pédagogues, de professionnels et de militants du livre et de la lecture.

De la Révolution française à nos jours

Et l'avenir ?

ouvrir aux  
s privées

L'élévation du niveau de vie, la progression du niveau de l'instruction, l'énorme augmentation de la production imprimée, l'apparition de nouveaux moyens de communication et l'essor de la documentation automatisée confèrent une nouvelle importance aux bibliothèques, qu'il s'agisse des bibliothèques d'étude qui tendent de plus en plus à se spécialiser, des bibliothèques de lecture publiques devenus médiathèques ou de grandes bibliothèques de conservation dont les missions se trouvent renouvelées.

La révolution documentaire des 50 dernières années a conféré aux bibliothèques une importance nouvelle, et l'on peut envisager le jour où l'ensemble des ressources nationales mais aussi internationales pourront être immédiatement et directement accessibles sur écran.

### Les bibliothèques : des partenaires privilégiés pour Lire et faire lire

#### La Direction du Livre et de la Lecture

##### Martine Glaumaud, Chef du bureau du développement de la lecture - Direction du livre et de la lecture

Martine Glaumaud est intervenue sur la notion de partenariat lors du bilan national de l'association Lire et faire lire le 22 juin dernier.

«Je voulais revenir sur la notion de partenariat. Dans la chaîne du livre qui vient d'être évoquée, un partenaire est très présent : les bibliothèques municipales. Vous avez parlé d'ancrer vos actions et je suis très sensible au fait que la lecture ne doit pas seulement se faire à l'école. L'enfant est élève mais aussi citoyen, il fréquente une cité. Dans cette cité, il y a des équipements qui sont là pour l'accueillir et l'aider dans son cheminement de lecteur.(...) Je pense que ces actions sont importantes si elles sont ancrées dans le territoire et avec le partenariat des bibliothèques qui feront le relais. " Lire et faire lire " c'est peut-être aussi aider les enfants à trouver le chemin de la bibliothèque.»

Au sein du Ministère de la Culture, la Direction du Livre et de la Lecture, en tant qu'administration centrale, assure un rôle d'évaluation et de réglementation dans le domaine du livre et de la lecture.

Elle s'appuie, pour la mise en oeuvre de la politique de l'Etat, sur les Directions Régionales des Affaires Culturelles et leurs conseillers pour le livre et la lecture.

#### Ses missions

En matière de lecture publique, elle suit les questions relatives au fonctionnement et à l'équipement des bibliothèques ; elle impulse et coordonne les politiques de développement de la lecture ; elle collecte les données statistiques nécessaires à l'évaluation de ces politiques et assure le contrôle technique des bibliothèques municipales et des bibliothèques départementales de prêt. Ce contrôle technique est assuré grâce à l'Inspection générale des bibliothèques, service du Ministère chargé de l'éducation nationale qui est mis à la disposition de la Direction du livre et de la lecture pour les bibliothèques relevant de sa compétence.

#### Ses moyens

En 1999, ses moyens d'intervention sont de 136 millions de francs, dont 65 millions de francs en crédits déconcentrés gérés par les DRAC. En outre, elle répartit, conjointement avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) du Ministère de l'intérieur, les crédits du concours particulier de la dotation générale de décentralisation consacrés aux bibliothèques (941 millions de francs en 1999).

La Direction du livre et de la lecture suit les carrières et les effectifs des personnels de bibliothèques affectés au Ministère de la culture et de la communication, soit près de 1800 agents.

#### Echos départementaux

*Du service d'accueil au relais d'information sur la littérature de jeunesse, les conseils de bibliothèques se multiplient.*

#### Les Yvelines

" Pour les communes qui désirent démarrer le projet de bibliothèques bénévoles, nous envoyons un dossier de présentation ainsi qu'un appel à bénévolat. Ces dernières commencent à recruter leurs lecteurs et deviennent alors de véritables bibliothèques. Lieu d'information mais également lieu de rencontres pour faire le point avec les différents bénévoles. Les bibliothécaires sont même parfois associés aux écoles et intervenants. C'est le cas par exemple à Marly le Roi.

Lors des réunions que nous organisons avec les communes, nous allons dans les bibliothèques de leur quartier pour rencontrer les bénévoles et les informer de leur action, ce qui leur permet de mieux connaître leur établissement, les outils de lecture de littérature de jeunesse en accueillant individuellement les bénévoles (Carrières sur Seine, Marly le Roi, Saclay, etc.). Les nouveautés, donnent des conseils, aident les bénévoles et dans les différentes manières d'aborder un thème (de la lecture " câlin-album " à une lecture " étude " pour les bénévoles jeunesse de la bibliothèque de la commune de Marly le Roi). Un exemple réalisé une bibliographie spécifique.

Dans la majorité des cas, la visibilité du partenariat est traduite par une inscription gratuite à la section jeunesse, d'une carte d'accès spécifique, comme c'est le cas à Marly le Roi. Les bénévoles ont aussi la possibilité d'emprunter un livre et pour une plus longue durée.

Enfin, les bibliothèques sont indispensables pour le projet de B.C.D. L'école Schweitzer à Marly le Roi a été créée. Les bibliothécaires ont alors apporté leurs conseils et ont sélectionné un certain nombre d'ouvrages pour le projet Lire et faire lire.

Qu'il s'agisse de bibliothèques municipales ou associatives, toutes concourent au succès du programme de leur investissement. Elles verront sans doute leur dispositif se développer. Aujourd'hui, nous soutenons le partenariat avec les bibliothèques, des formations, des ateliers de présentation de livres pour des petits groupes. Nous avons fait une proposition de convention et nous encourageons déjà nos bénévoles à se rendre aux bibliothèques. Ils peuvent ainsi voir comment se fait la lecture, posent leur voix et captent l'attention des lecteurs.

Anne Coadic, FOL 78  
Cécolène Convain, UDAF 78



tion, en passant par la sensibilisation à  
t le prêt de livres, les partenariats avec

### Les Vosges

" A l'heure où je vous parle, nous sommes entrain de mettre en place un partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) pour animer leurs points de lecture avec des intervenants de Lire et faire lire. Les bénévoles pourront emprunter plus de livres et on espère par la suite créer des activités autour de la lecture : ateliers, expositions... Avec la carte Lire et faire lire, les bénévoles vont pouvoir aussi emprunter gratuitement des livres dans toutes les bibliothèques du département. Cette année, un autre accord, BDP et FOL, va également être signé afin d'organiser au printemps une formation à la lecture à voix haute à Contrex. Le rôle des bibliothèques est essentiel. Nous avons besoin d'elles pour bien travailler et bien conseiller les intervenants. Je tiens à remercier les bibliothèques pour leurs actions et l'accueil qu'elles ont réservé au programme Lire et faire lire. "

Céline Favier, FOL 89



### L'Yonne

" Nous avons sollicité dans un premier temps les bibliothèques municipales pour une journée d'information et de sensibilisation en direction des bénévoles. Nous souhaitons ainsi donner aux intervenants des connaissances supplémentaires en littérature de jeunesse et des conseils au niveau de l'animation. Nous voulons reconduire cette opération prochainement en incluant cette fois les enseignants qui participent à Lire et faire lire. Lors de ces rencontres, une vraie relation s'installe entre professionnels et intervenants. Les bibliothèques sont prêtes à faire bénéficier les intervenants d'un lot plus important de livres et d'autres services. La bibliothèque d'Auxerre par exemple permet aux intervenants de venir emprunter des livres même s'ils n'appartiennent pas à la commune et la directrice les soutient fortement dans leur action. Grâce aux bibliothèques, la notion de «lecture plaisir» prend alors tout son sens. "

Sylvain Joliton, FOCEPY 88

amme et qui manquent de  
on dans les bibliothèques,  
iquent l'information auprès  
elais dans notre communi-  
on, elles accueillent des  
teurs du programme. Les  
ions de bilan qui regrou-  
ple à Maisons Laffitte ou

névoles, nous les invitons  
endre contact avec les res-  
aucoup faisaient déjà spon-  
dial. Ils expliquent le fonc-  
ement et font découvrir la  
nt ou en petits groupes les  
uville...). Ils informent des  
es dans le choix des livres  
e selon l'âge des enfants  
e-mythologie "...). La res-  
e de Maisons-Laffitte a par

avec les bibliothèques se  
esse et parfois la création  
à Marly le Roi. Nos inter-  
grand nombre d'ouvrages

s écoles qui ne disposent  
e trouve dans cette situa-  
seils de lecture aux béné-  
es regroupés dans un bac

atives, de ville ou de quar-  
nous les remercions pour  
le accru à mesure que le  
s mettre en place, en par-  
lecture haute voix et des  
pes d'intervenants. Nous  
ndons une réponse. Nous  
heures du conte dans les  
professionnels abordent une  
ants. "

### Les bibliothèques et la formation des bénévoles - Exemples dans la Manche et à P

Le vendredi 7 décembre 2001 était organisée une journée de sensibilisation-formation à la littérature de jeunesse et à la lecture à voix haute pour les bénévoles de " Lire et faire lire " du nord contentin, à la bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg-Octeville.

Michel Chaignon, secrétaire général de la F.O.L., était présent pour accueillir les lecteurs bénévoles. Ce fut l'occasion pour lui de rappeler «l'importance de l'opération Lire et faire lire pour la Ligue de l'Enseignement» réaffirmant la place de celle-ci comme «mouvement complémentaire de l'école qui agit, pour et avec les citoyens, pour permettre l'accès de tous les enfants à la culture et au savoir, permettant ainsi la construction d'une citoyenneté active et authentique (...). L'action de Lire et faire lire s'inscrivant en complément de la mission prioritaire de l'école qui est la maîtrise de la langue nationale par tous les enfants». Michel Chaignon terminait son allocution de bienvenue en insistant sur «l'originalité de l'opération qui, s'appuyant sur une démarche intergénérationnelle mettait l'enfant dans des conditions psychoaffectives propices à la réussite dans les apprentissages scolaires mais également dans la construction des relations avec ses pairs et les autres adultes». Les remerciements qu'il adressait aux bénévoles ont constitué pour ceux-ci un encouragement à continuer à s'investir dans un acte social des plus importants.

Deux ateliers étaient proposés aux intervenants de Lire et faire lire. Un premier sur la littérature de jeunesse a été gracieusement animé par Marie-José Klein, responsable du secteur jeunesse de la Bibliothèque municipale Jacques Prévert. Elle a communiqué aux stagiaires l'importance de la littérature enfantine dans l'accès à la lecture et dans la connaissance du monde en insistant sur son rôle social primordial quand elle aborde les grands problèmes de société comme le racisme, la guerre... «La littérature de jeunesse a pour but de faire progresser les enfants dans leur conquête de la connaissance du monde car elle peut aborder tous les thèmes sans aucun tabou». Il va sans dire que les thèmes "classiques" ne doivent pas être oubliés. Un autre volet a été abordé dans cet atelier : le choix des livres. Il revêt une importance capitale dès lors que l'on veut transmettre un message. «Quand le livre est bien choisi, les enfants voyagent facilement dans l'histoire...».

Pour transmettre le plaisir de lire et faire aimer les moments de rencontres autour du livre, le choix de celui-ci est important, mais la manière de le lire l'est tout autant. C'est pourquoi les lecteurs bénévoles ont pu participer à l'atelier " lecture à voix haute " animé par Laure Rungette, directrice, metteur en scène et comédienne de la compagnie de théâtre du Champ Exquis. Pour Laure Rungette, communiquer le plaisir de la lecture «c'est chercher continuellement à découvrir de nouvelles façons d'aborder le livre et la lecture, c'est continuer à renouveler son propre plaisir à partager ce moment privilégié avec un auditoire. C'est également entretenir sa curiosité, son appétit à découvrir de nouvelles histoires...».

C'est ce message que Laure a voulu transmettre dans son atelier par un travail sur la voix, les émotions, les intonations... A



Journée de sensibilisation-formation à la littérature de jeunesse à la bibliothèque municipale Jacques Prévert avec Marie-José Klein, responsable du secteur jeunesse

partir d'exercice où chacun devient l'auteur et le créateur de sa lecture, elle expliquait comment développer ses capacités de diction et comment faire ressortir ses émotions. Tout le monde a participé et les diverses interprétations ont montré comment, à partir d'une même phrase, on peut décliner de multiples sentiments : colère, timidité, joie, pleurs... Elle a permis aux stagiaires d'acquérir la capacité à utiliser le livre comme support de la lecture sans pour autant en être esclave. Le livre est devenu un accessoire de jeu permettant de transmettre un message contenu.

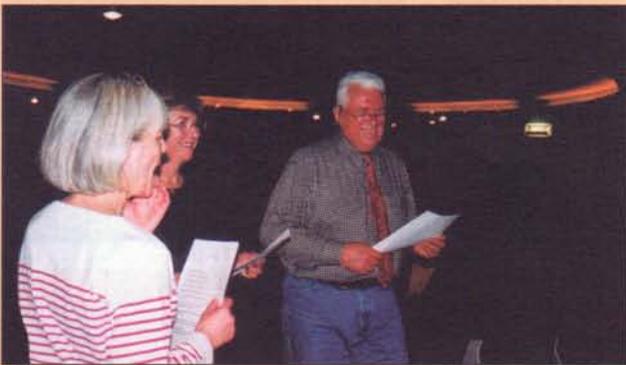
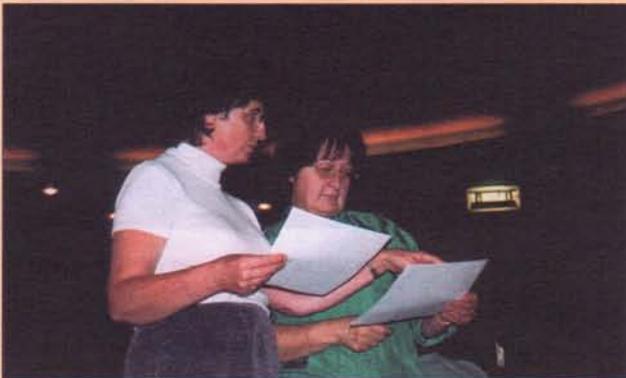
Cette nouvelle approche de la lecture a agréablement surpris les lecteurs bénévoles qui souhaitent, dès que possible, renouveler et approfondir l'expérience.

Cette journée s'est terminée par un moment de discussion en guise de bilan. Des moments d'échanges et de rencontres seront organisés de manière systématique par secteur afin d'éviter tout risque d'isolement des lecteurs bénévoles...

Une deuxième journée de sensibilisation-formation sera organisée pour les bénévoles du centre et du sud Manche le 22 mars 2002, à la bibliothèque municipale de Saint-Lô.

Yves Lecourtois, F.O.L. de la Manche  
Photos : Julie Walk

Contact :  
F.O.L. : 02 33 57 08 48



Atelier «lecture à voix haute» animé par Laure Rungette, directrice, metteur en scène, et comédienne de la compagnie Champ Exquis

## Paris

Josette Mouly, est bibliothécaire de formation. De ses années passées en compagnie des livres, à les aimer et à les défendre (elle fut pendant de nombreuses années Secrétaire Générale du Syndicat des bibliothèques), elle a gardé la conviction que le livre doit circuler, s'ouvrir à tous. Aujourd'hui à la retraite, elle continue à militer. Convaincue qu'il est «*essentiel d'accompagner et de former les bénévoles dans leur mission*», elle s'est proposée de développer des modules de formation pour les bénévoles parisiens, en collaboration avec Claudine Joubert de la F.O.L. 75.

Pour Josette Mouly, il a été naturel de s'adresser aux bibliothèques pour sensibiliser et former les bénévoles engagés dans Lire et faire lire.

**Professionalisme.** «*Les bibliothécaires sont les personnes les plus pointues sur le plan professionnel. Elles savent analyser les livres, choisir les ouvrages, les mettre en valeur. En littérature de jeunesse par exemple, la production est abondante (ndrl : 7700 titres parus l'an dernier. Voir bulletin numéro 6). Il faut pouvoir connaître et valoriser les livres qui le méritent. Fortes de ces compétences, les bibliothécaires jouent un rôle essentiel de conseil et de proposition.*»

**Conscience sociale.** «*Les bibliothécaires sont des personnes très engagées socialement. Elles ont un sens aigu du rôle social qu'elles peuvent avoir dans leur environnement proche. Cette conscience sociale est une constante dans la lecture publique. Les bibliothécaires ont toujours milité pour aider les gens à s'insérer, aider les enfants et les publics défavorisés, aider les lecteurs à devenir autonome.*»

**Collaboration.** Les modules de formation, ainsi mis en place en partenariat avec plusieurs bibliothèques parisiennes, ont été construits en fonction des besoins exprimés par les bénévoles. Ils se déclinent de la manière suivante :

### Module A

Connaissance d'une bibliothèque pour enfants (Heure Joyeuse)

### Module B

Tour d'horizon des albums : thématiques, grands classiques de la littérature de jeunesse

### Module C

Quel livre pour quel enfant ?

### Module D

L'enjeu de la lecture (bibliothèque Crimée)

### Module E

Le conte, les premiers romans : comment les mettre en valeur, les faire aimer (bibliothèque Brochant)

## Lancement officiel dans le Maine et Loire

"Vous êtes des pionniers. Lorsque je reviendrais vous voir dans quatre et cinq ans, je suis certain que cette salle sera comble." C'est sur ces mots qu'Alexandre Jardin a accueilli les bénévoles engagés dans le programme Lire et faire lire dans le Maine et Loire. En présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, des Présidents de l'Union Départementale des Associations Familiales et de la Fédération des Oeuvres Laïques, de personnalités du département, de plusieurs bénévoles et de représentants d'écoles maternelles et primaires, Monsieur le Préfet de Maine et Loire a procédé le mercredi 10 octobre dernier au lancement officiel de l'opération Lire et faire lire.

Bien que la F.O.L. et l'U.D.A.F. aient débuté un travail de partenariat et de sensibilisation dès fin 1999, ce n'est véritablement qu'en janvier 2001 que le programme a démarré sur le département. Ainsi 71 bénévoles et 19 écoles publiques et privées se sont inscrites dans le dispositif. Toutefois, du fait de la difficulté à faire coïncider, sur une même zone géographique, école d'accueil et bénévoles, seuls 32 retraités ont pu intervenir sur 12 écoles. L'opération va, bien évidemment, se poursuivre sur cette nouvelle année



scolaire. D'ores et déjà, le nombre de celles et de ceux qui veulent poursuivre leur action est élevé. Une première évaluation de l'année écoulée a permis de dresser un bilan très positif, tant pour les écoles, les bénévoles et surtout les enfants.

Concernant le partenariat avec l'Inspection Académique qui apporte un soutien pédagogique important, des réunions d'échanges entre bénévoles ont déjà été organisées et vont continuer à l'être en partenariat avec d'autres structures impliquées au niveau national (FNAC, France Télécom... qui prêtent

des salles). Lors de ces rencontres, sont évoqués des thèmes comme les animations possibles autour des ouvrages pour la jeunesse ou encore la gestion d'un groupe d'enfants. Les moments de bonheur et de plaisir partagés qu'évoquent les bénévoles laissent penser que l'action Lire et faire lire, dans le département, a encore de beaux jours devant elle.

Marie Laure Beauchaud  
U.D.A.F. de Maine et Loire

Contacts :  
F.O.L. : 02 41 96 11 50  
U.D.A.F. : 02 41 36 51 00

L'écrivain Alexandre Jardin a mis tout son enthousiasme au service de la cause de la lecture. Il est à l'origine de l'opération « Lire et faire lire » qui permet à des retraités de venir lire à des enfants dans les écoles. Mercredi, il est venu à Angers pour rencontrer les bénévoles du département.

La vérité sort bien de la bouche des enfants. Un peu intimidés, dans le salon d'honneur de la préfecture, et déconcertés par le micro dix fois trop haut pour elle, Cindy, 8 ans, une élève de Montreuil-sur-Maine, remercie tous ces retraités qui, chaque semaine, retournent à l'école pour lui faire la lecture.

C'est cela la bonne idée d'Alexandre Jardin. Une idée simple et efficace. Dans le cadre de cette vaste opération « Lire et faire lire », qui ne cesse de gagner du terrain, des retraités viennent lire des contes, des fables ou des histoires à des petits groupes d'élèves en dehors des heures de cours collégiales. Dans le Maine-et-Loire, quelques vingt-cinq écoles les accueillent. Et ce n'est qu'un début. En tout, 82 départements se sont engagés. Annick et Jacqueline, deux retraitées dynamiques d'Angers, arborent un large sourire lorsqu'elles parlent de leurs rencontres hebdomadaires avec leurs élèves. Dans leur semaine, ce sont des moments qui comptent. « Les pe-

tille nous accueillent avec beaucoup de joie. Ce n'est que du plaisir et du bonheur », glissent-elles. A leur programme, les contes de Perrault ou les fables de La Fontaine. « Mes petites-filles sont dans le sud. Et elles seraient contentes si des mamies venaient leur faire la lecture », ajoute Eliane qui fera sa rentrée de lecture dans une semaine.

Et souvent, elles ont droit à une belle récompense. Annick et Jacqueline ont vu des élèves s'émouvoir et proposer à leur tour de lire et proposer à leurs camarades. A une histoire à leur convenance. A chaque fois, c'est une petite victoire de plus pour les livres.

### « L'exclusion ou l'intégration »

Pour Alexandre Jardin, l'enjeu de « Lire et faire lire » est énorme. Bien sûr, il s'agit de transmettre ce plaisir délicieux de la lecture. Mais il y a plus important. Un pourcentage obéit à l'écrivain. Ce sont les 10 % d'élèves qui entrent en sixième sans maîtriser la lecture. « Pour la société, c'est un échec collectif. Et c'est à la société d'aider nos enfants. La lecture, c'est l'exclusion ou l'intégration », insiste-t-il.

Voilà pourquoi il a appelé les retraités à la rescousse. L'occasion de conforter les liens entre les générations. A cela aussi, Alexandre Jardin croit très fort. Sans doute, mercredi soir, les bonnes volontés de « Lire et faire lire » ne remplissent pas la salle d'honneur de la préfecture. « Vous êtes les pionniers », a donc lancé Alexandre Jardin à ces premiers retraités-lecteurs. Mais il ne doute pas un seul instant que la graine prend. « Dans quelques années, on trouvera normal que les retraités participent à la vie de l'école », prévoit-il. Des retraités qui se précipitent, de plus en plus, à la page, de plus en plus, à la page.

Didier GOURNIL

Pratique. « Lire et faire lire » est relayé par la Fédération des œuvres laïques et l'Union départementale des associations familiales. Pour les personnes intéressées, il existe aussi, un numéro vert : 08 25 83 38 33.



Cindy, 8 ans, s'apprête à prendre la parole avec l'aide du prêt, Jean-Michel Bérard, et sous le regard attendri d'Alexandre Jardin.

Quest France - 11 octobre 2001



### Le Calvados accueille officiellement Lire et faire lire



**Calvados 91**  
**« Lire et faire lire » prend son envol**  
 Quatre-vingts retraités prêts à lire dans une quinzaine d'écoles primaires  
 Ouest France - 18 octobre 2001

Président de la F.O.L, de Rémy Guilleux Président de l'UDAF et M. Jourdan pour France Télécom ont particulièrement bien illustré l'esprit qui anime notre conception de l'opération Lire et faire lire et les objectifs que nous souhaitons lui voir poursuivre. Soulignons au passage la fraîcheur et l'enthousiasme de la parole portée par Alexandre Jardin qui enchanta l'ensemble de l'assistance.

Le débat s'est ensuite poursuivi par un échange décontracté avec la salle, apportant sur sa propre expérience pour les uns ou réaffirmant son désir de s'engager dans l'opération pour les autres.

Pour clôturer cette agréable soirée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié pour trinquer et souhaiter longue vie à Lire et faire lire.

Olivier Lelouey  
 F.O.L. du Calvados

Contacts :  
 F.O.L. : 02 31 06 11 00  
 U.D.A.F. : 02 31 93 82 82

C'est dans le cadre des Forums de la FNAC que l'Union Départementale des Associations Familiales, l'Inspection Académique et la Fédération des Œuvres Laïques ont décidé d'organiser le lancement médiatique et officiel de l'opération Lire et faire lire dans le département. En présence d'Alexandre Jardin, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 80 invités, mêlant dans une ambiance tout à fait conviviale bénévoles, enseignants et divers

représentants de l'association dans le Calvados.

Cet événement fut l'occasion pour chacun de rappeler l'importance que nous accordons à ce dispositif d'approche de la « lecture plaisir » mais aussi tout l'espoir que nous fondons dans l'accès à la lecture pour le plus grand nombre. A ce titre, les interventions successives d'Alexandre Jardin, de Jean-Pierre Clet représentant l'Inspecteur d'Académie, de Jean-Paul Albert,

### Flash back sur le lancement dans le Haut Rhin

Faisant suite à l'article paru dans le précédent bulletin sur le lancement de Lire et faire lire dans le Haut Rhin, voici le récit tout en images de cet événement à l'école Didenheim.

20 classes (318 enfants) sont inscrites au projet et une trentaine de bénévoles interviennent dans le département.





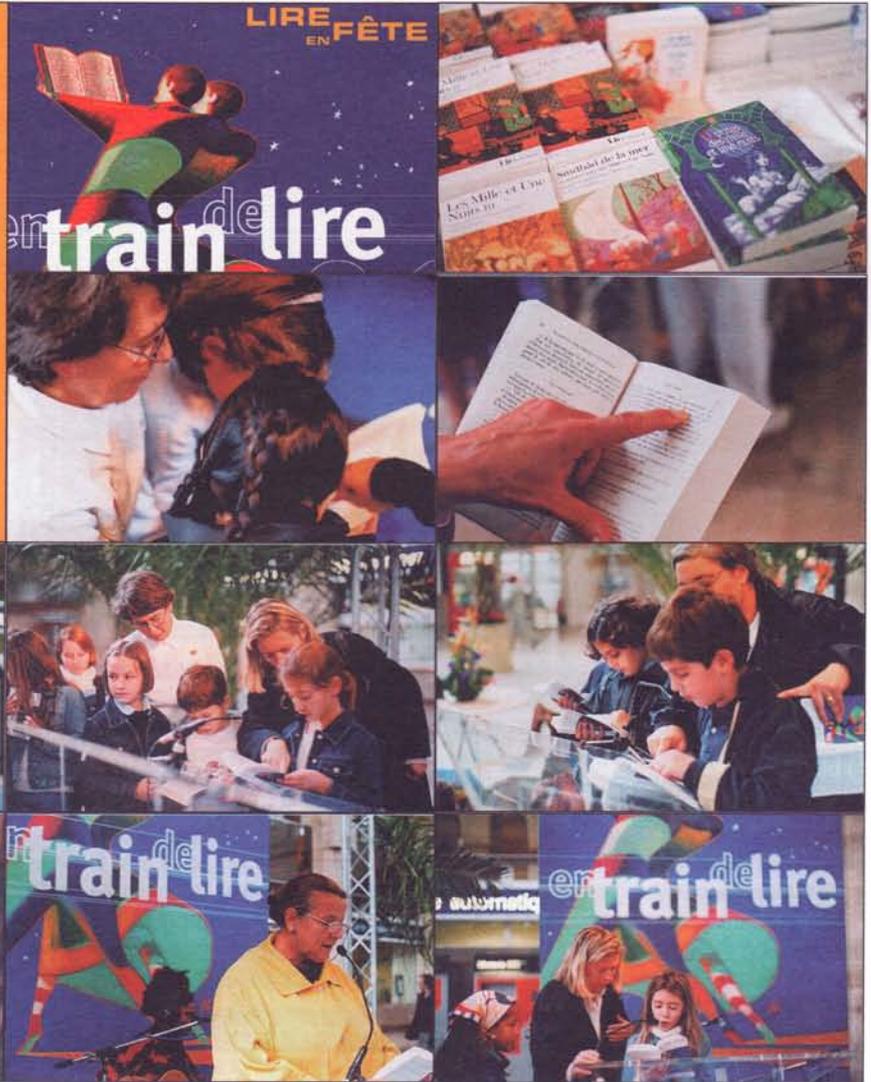
## Manifestation

# En train de lire

Dans le cadre de Lire en Fête 2001, manifestation nationale de sensibilisation au livre et à la lecture, Lire et faire lire s'est associé à l'opération «En train de lire, lecteurs dans les gares» conduite par la SNCF : une performance lecture autour des contes des Mille et Une Nuits.

Pendant 2 jours, les 19 et 20 octobre, les enseignants, les enfants des écoles qui participent à Lire et faire lire et les bénévoles se sont mobilisés dans plusieurs capitales régionales pour donner corps et voix à cette oeuvre universelle.

Récit tout en images de cette chaîne de lecture exceptionnelle dans les gares de Paris, Dijon et Marseille.



Participation de Lire et faire lire à Paris



Participation de Lire et faire lire à Dijon



## Quelques évènements à ne pas rater...

24-27 janvier 2002

### Festival International de la bande dessinée à Angoulême

Deux expositions : l'une consacrée à Martin Veyron et l'autre à la jeune création américaine

Information : <http://www.bdangouleme.com>

11-17 mars 2002

### Le Printemps des Poètes

Soutenu par le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère de l'Education nationale, le Printemps des poètes est une manifestation nationale destinée à promouvoir la poésie sous toutes ses formes et dans toute la France. Les écoles sont invitées à organiser diverses animations autour de la poésie (lectures, ateliers, exposition, rencontres avec des poètes...).

Lire et faire lire vous propose de participer également au Printemps des poètes, en faisant découvrir la poésie aux enfants durant cette semaine.

Information : <http://www.printempsdespoetes.com>



22-27 mars 2002

### Salon du livre de Paris

La 22ème édition du Salon du livre de Paris, organisée sous l'égide du Syndicat National de l'édition, accueillera l'Italie comme invité d'honneur.

Information : <http://www.salondulivreparis.com>

24-28 avril 2002

### Salon du livre de jeunesse de Villeurbanne

Une soixantaine d'auteurs, illustrateurs, dessinateurs, scénaristes seront présents ainsi que des ateliers, des spectacles et des concerts. Le thème de cette année : «Les gentils et les méchants».

Information - Mairie de Villeurbanne : 04 78 03 67 41

Pour annoncer vos manifestations, vous pouvez contacter :

Julie Walk

Tél. : 01 43 14 39 43

Association Lire et faire lire

16 boulevard Jules Ferry - 75011 Paris

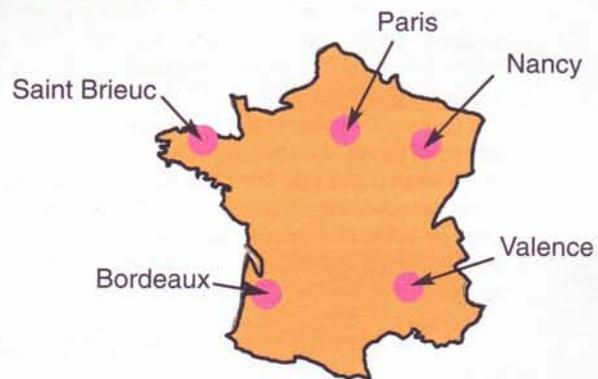
## Réunions régionales

### Lire et faire lire

## «Sensibilisation-formation des bénévoles»

Comme l'année dernière, un cycle de réunions régionales destiné au réseau Lire et faire lire (FOL et UDAF) est organisé entre janvier et mars 2002. Cette année, ces journées d'échanges et de réflexion collective auront pour thématique «la sensibilisation/formation des bénévoles». Elles ont pour objectif de préparer à la mise en place départementale ou locale de projets de formation en direction des bénévoles engagés dans l'action Lire et faire lire.

Trois axes de formation seront abordés : connaissance de la littérature de jeunesse, relations avec les enfants-psychologie de l'enfant, lecture à voix haute.



Ces rencontres régionales se dérouleront à :

- Bordeaux le 6 février 2002
- Saint-Brieuc le 8 février 2002
- Nancy le 28 février 2002
- Valence le 19 mars
- Paris le 21 mars.



Participation de Lire et faire lire à Marseille



# Lire et faire lire : une histoire de famille

Transmettre aux enfants le goût de la lecture : deux sœurs, Yvette et Arlette Cohen se sont engagées dans ce «combat» et assurent leur mission avec sérieux, vie et amour.



► **Yvette et Arlette Cohen sont sœurs.** Depuis plus d'un an elles interviennent ensemble dans une école parisienne.

«Nous avons connu l'association grâce aux Surgelés Picard et à une intervention d'Alexandre Jardin à la télévision. Nous avons trouvé l'idée excellente. Il est essentiel d'essayer d'éveiller la sensibilité des enfants à la lecture. Avec ma sœur, nous nous sommes alors investies totalement dans le projet», explique Yvette. L'œil débordant de tendresse, Arlette, nous montre les rédactions qu'ont rédigées les enfants de CP sur le thème de Lire et faire lire. Que de compliments ! «Pour notre plus grand bonheur, les élèves que nous avons eu l'année dernière désirent continuer cet atelier lecture en CE1», renchérit Arlette. Yvette se réjouit également des résultats : «En fin d'année, les enfants commencent à vouloir fouiller dans les livres».

Nul doute que le directeur de l'école est ravi d'accueillir ces deux perles. Chaque semaine, nos deux sœurs se fournissent auprès de la bibliothèque du 18<sup>ème</sup> arrondissement. «Nous choisissons des histoires complètes avec de belles illustrations. Après avoir les avoir lues aux enfants, nous regardons ensemble les images et nous les racontons une seconde fois.»

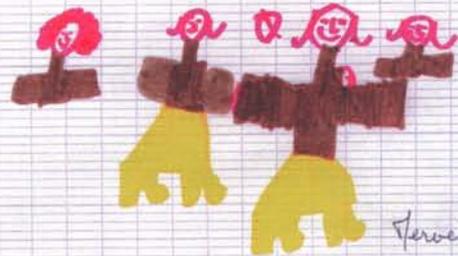
« Pour notre plus grand bonheur, les élèves que nous avons eu l'année dernière désirent continuer cet atelier lecture en CE1 »

J'ai bien aimé les histoires que vous nous avez lues merci mais maintenant je préfère les lire moi même.

Jeudi 7 juin

Douces et attachantes, Yvette et Arlette se donnent cœur et âme à ce programme de lecture et de partage. Amour des livres oblige. «Notre père était un grand lecteur. Il laissait à ma disposition des livres magnifiques. A quatre ans, je savais déjà lire. Grâce à lui, j'ai pris goût à la lecture et j'ai dévoré à l'école tous les livres de la bibliothèque. Malheureusement, notre père est mort pendant la guerre et ma sœur ne l'a presque pas connu», raconte Yvette.

Ce que j'ai remarqué c'est que chaque fois elle change d'histoire et c'est ça que j'aime chez elle.



« Même si je me suis plutôt tourné vers le sport ou les animations comme le jardinage, je lisais tout de même, sans avoir l'amour débordant de ma sœur pour les livres », explique Arlette. Amour des livres sans doute, mais aussi amour des enfants. « Nous voulions avoir des contacts avec les enfants pour nous mettre du baume au cœur et parce que nous les aimons. Il y a un échange qui se crée. Ils nous apprennent plein des choses », constate sourire en coin Arlette. Et Yvette d'ajouter que « les enfants sont extraordinaires, tous très mignons et dégourdis. L'année dernière, j'avais un garçon qui connaissait énormément de choses. Avec lui, j'ai partagé certaines de mes lectures d'autrefois. En lisant, Jules Verne, j'avais noté des termes de marine que je ne comprenais pas. Lui les connaissait vraiment bien et il me les a expliqués. » Yvette va encore plus loin dans ses échanges avec les enfants. Pour animer les ateliers de lecture, elle a déjà ramené une boussole à l'école. Les enfants ont pu ainsi apprendre les points cardinaux. De quoi s'orienter dans le monde grâce aux livres...

Stéphane Fattoretto

Les deux mamie je vous aime beaucoup et merci de me faire lire